

Survol

L'environnement et les ressources naturelles sont des enjeux de portée internationale. Les lois sur la protection de l'environnement évoluent sans cesse, car tant les pays industrialisés que les pays en développement cherchent à atténuer les répercussions de la mondialisation de l'économie sur les milieux naturels et la santé publique. Les sociétés qui exercent leurs activités dans plusieurs pays ont besoin de l'appui d'avocats dont le savoir-faire ne connaît pas de frontières.

L'environnement est notre métier, qu'il s'agisse de grands projets, d'études d'impacts, d'autorisations administratives, de changements climatiques, d'études du cycle de vie des produits, de vérifications diligentes ou de gestion des risques. Quel que soit votre secteur d'activité, Dentons est à l'écoute de tous vos besoins en matière d'environnement.

Nos avocats établissent avec vous les mesures à prendre pour vous conformer à la réglementation et aux normes en évolution des pays où vous exercez vos activités. Ils vous aideront à régler les actions coercitives, à faire valoir vos permis et à exercer vos recours juridiques. Avec eux, vous pourrez évaluer et gérer proactivement la responsabilité qui pourrait vous être attribuée du fait des produits que vous fabriquez ou des biens que vous achetez ou vendez. En cas d'incident grave, faites appel à nos avocats, qui sauront vous proposer une stratégie de gestion de crise et bien vous représenter.

Les domaines d'intérêt comprennent:

- Litiges en matière d'environnement
- Opérations liées à l'environnement
- Réglementation de l'environnement

Vos contacts clés

Canada



Mira Gauvin

Associée, Montréal

D +1 514 878 5812

M +1 514 214 2172

mira.gauvin@dentons.com